Mise en ligne : 14 décembre 2016. Dernière modification : 22 novembre 2022.

www.entreprises-coloniales.fr

## COMPAGNIE MARITIME DU MAROC

filiale de la Compagnie auxiliaire de navigation, www.entreprises-coloniales.fr/empire/Auxiliaire\_de\_Navigation.pdf de Paris-Maroc,

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Paris-Maroc.pdf de la Compagnie générale du Maroc,

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Generale\_du\_Maroc.pdf de la Compagnie marocaine,

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Compagnie\_marocaine.pdf du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Credit\_foncier\_Alg.+Tun.pdf

. . .

Société an., 15 mai 1920.

## Henry DESPREZ, président

## Henry Marie DESPREZ (1860-1931)

Fils d'Henri Desprez (1834-1905), polytechnicien, directeur pendant quarante-huit ans du Comptoir maritime (assurances) à Paris — un cadeau de son père —, administrateur de la Providence.

Polytechnicien, ingénieur en chef des Ponts et chaussées.

Il se lance à son tour dans les assurances : administrateur du Comptoir maritime, censeur des trois Providence en 1893, puis administrateur et président de l'Urbaine et la Seine, président du Comité général des assurances...

En complément, il s'intéresse aux transports maritimes : président de la Cie auxiliaire de navigation (pétroliers)(1912), de la Cie africaine d'armement (1920), de la Cie maritime du Maroc (1920), vice-président des Armateurs français (1920).

En outre, président de la Construction marocaine, des Établissements Baudet-Donon et Roussel, administrateur, puis vice président de la Cie française des pétroles (CFP), administrateur de la Cie française de raffinage (1929).

Il passait pour un proche de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Chevalier (1897), puis officier (1927) de la Légion d'honneur.

> La Compagnie auxiliaire de navigation et la Compagnie maritime du Maroc (La Journée industrielle, 20 mai 1920) (Le Sémaphore algérien, 2 juin 1920)

Sur l'initiative et avec le concours d'un très important groupe marocain, la Compagnie auxiliaire de navigation vient de fonder la Compagnie maritime du Maroc.

Le président du conseil d'administration est M. [Henry] Desprez, président de la Compagnie auxiliaire de navigation, et le vice-président M. Robert Gompel,

administrateur délégué de Paris-Maroc ; le directeur est M. Marcel Andrade, directeur de la Compagnie auxiliaire de navigation.

Parmi les autres participants de la combinaison figurent : M. Braunschwig <sup>1</sup>, la Compagnie générale du Maroc et ses filiales, la Compagnie marocaine, le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie.

La Compagnie auxiliaire de navigation poursuit ainsi son programme d'après-guerre, de collaboration avec les chargeurs avec pour but principal de faire transporter sous notre pavillon le fret payé par la France.

Après le domaine des pétroles, après l'Afrique du Nord avec la Compagnie africaine d'armement, c'est maintenant au Maroc que la Compagnie auxiliaire de navigation va consacrer son activité ; la place à prendre est grande et il est utile que le pavillon allemand soit remplacé non pas seulement par les pavillons alliés ou neutres, mais, surtout, par le pavillon français qui y est encore insuffisamment représenté.

CONSTITUTION (La Cote de la Bourse et de la banque, 22 juin 1920)

Cie Maritime du Maroc. —Capital 10 millions de francs divisé en 20.000 actions de 500 fr. Siège social, à Paris, 27, rue de Rome. Conseil d'administration : MM. Desprez, Gompel, Katz, Auriol, Braunschvig et Pilliard <sup>2</sup>. Statuts déposés chez Me Dufour et Revel. Paris. — *Chron. indus.*, 10 juin 1920.

AEC 1922-483 — Cie maritime du Maroc, 5, avenue du Coq, PARIS (9e) Capital. — Sté an., f. le 15 mai 1920, 10 millions de fr. en 20.000 act. de 500 fr. (ramené à 3 millions).

Objet. — Transp. marit. sur le Maroc (Services interrompus provisoirement).

Compagnie maritime du Maroc (*France-Maroc*, février 1922)

L'assemblée ordinaire du 23 décembre a approuvé les comptes du 1er exercice qui ne compte que 9 mois d'exploitation. Ce compte se solde par un déficit de 600.000 francs. L'assemblée extraordinaire qui a suivi a décidé de ramener le capital social de 10.000.000 à 3.000.000 de francs, divisé en 20.000 actions de 150 fr., libérées du quart.

COMPAGNIE MARITIME DU MAROC (Les Annales coloniales, 26 janvier 1923)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Georges Braunschvig, de Tanger : import-export dans tout le Maroc, administrateur de nombreuses affaires chérifiennes : Société générale d'entreprises au Maroc, La Construction marocaine, Abattoirs municipaux au Maroc, Huileries du Maghreb, Cie chérifienne du navigation...

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Maurice Pilliard (1877-1961) : administrateur des Messageries maritimes depuis 1918. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/empire/Messageries-maritimes\_1851-1977.pdf

Cette société vient d'être dissoute. MM. Maurice Oriol [Auriol], demeurant à Versailles, 30, rue Sainte-Victoire, et Andrade, demeurant à Paris, 68, rue Pierre-Charron, sont nommés liquidateurs.